# RÉSUMÉ ADMINISTRATIF - MISE À JOUR DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

## MANDAT

Dans la foulée de l'augmentation du nombre d'administrateurs des dernières années et afin d'assurer une saine gestion de l'AQAÉT, le Conseil d'administration s'est donné comme mandat en 2024-2025 d'avoir une réflexion sur les Règlements généraux afin de pouvoir proposer une version actualisée lors de l'assemblée générale annuelle pour approbation. L'orientation générale derrière la réflexion du Conseil d'administration repose sur les principes d'uniformité, d'harmonisation, de pérennisation et d'efficience.

## PRINCIPALES MODIFICATIONS PROPOSÉES

Bien que plusieurs modifications soient de nature plus esthétique ou linguistique, voici un résumé des principales propositions de modifications que vous pourrez retrouver dans les Règlements généraux :

- Nouvelle structure de document en sept sections :
    1. Dispositions générales;
    2. Membres;
    3. Conseil d'administration;
    4. Assemblée générale;
    5. Dispositions financières
    6. Autres dispositions;
    7. Politiques de l'AQAÉT.
- Précisions dans la section *Membres* sur les types de membres, les cotisations, le retrait et la suspension d'un membre.
- Reformulation des rôles et responsabilités du conseil d'administration et clarification des caractéristiques des personnes administratrices potentielles, notamment au niveau de la sous-représentation recherchée. Précisions également sur le calendrier des rencontres.
- Raffinement du processus d'élection des administrateurs lors de l'assemblée générale annuelle et des conditions de candidatures.
- Modification à la durée des mandats et aux possibilités de renouvellement des administrateurs.
- Ajout d'une section sur les devoirs des administrateurs et précisions sur le processus d'élections des officiers.
- Ajout de la possibilité de convocation d'une assemblée générale spéciale et des conditions pour le faire.
- Rédaction d'une section sur la dissolution de l'AQAÉT et sur les modalités de disposition de ses biens.
- Ajout des politiques actives de l'AQAÉT en annexes.